

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DU
R.P.I. D'OTTROTT / SAINT-NABOR**

SEANCE D'INSTALLATION DU 11 AVRIL 2026

**DELIBERATIONS DU CONSEIL
SYNDICAL DU S.I.V.U.**

Membres présents :

Titulaires

- Mme ABEL Nathalie
- Mme MULLER Sandra
- Mme ROSSIGNON Muriel
- Mme PAULUS Aurélie

Suppléante :

- Mme HEBTING Delphine
- Mme HENRI Magalie

Absent excusé :

Date de convocation : 07/04/2026

La séance débute à 9H00

Les membres du conseil syndical sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée le 7 avril 2026 par le Président sortant Serge HOFFBECK, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Secrétaire de Séance : Julie ALMEIDA

Le Président constate que le quorum est atteint à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Comité Directeur.
 2. Désignation du secrétaire de séance
 3. Désignation du Président du SIVU.
 4. Désignation du Vice-président du SIVU.
 5. Désignation du délégué des élus au CNAS.
 6. Approbation de la dernière séance du 9 février 2026
 7. Modalités de transmission dématérialisée des convocations, ordres du jour et procès-verbaux du Conseil syndical pour la durée du mandat
 8. Divers – Informations.
-

APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte sous la présidence de Mme Nathalie ABEL, la doyenne d'âge, qui procède à l'appel nominal,

Délégués titulaires commune d'Ottrott :

Mme Nathalie ABEL VEILLARD et Mme Sandra MULLER

Délégué suppléant commune d'Ottrott :

Mme Delphine HEBTING

Délégués titulaires Saint Nabor :

Mme Muriel ROSSIGNON et Mme Aurélie PAULUS

Délégué suppléant Saint Nabor :

Mme Magalie HENRI

Mme Nathalie ABEL proclame le conseil syndical installé.

N° 468 - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

VU l'article L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales qui énonce que « lors de chacune de ses séances, le Comité désigne son secrétaire » ;

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** Madame. Julie ALMEIDA en qualité de secrétaire de la présente séance du Conseil Syndical.

N° 469 - ELECTION DU PRESIDENT DU SIVU DU RPI.

La doyenne d'âge, Mme Nathalie ABEL assure la Présidence jusqu'à la désignation du nouveau Président par vote à bulletin secret à la majorité absolue.

Présente sa candidature à la présidence du SIVU pour la durée du nouveau mandat :

- Mme ABEL Nathalie,

Après avoir constaté qu'il n'y a pas d'autres candidatures la candidature de Mme ABEL Nathalie est soumise au vote.

Mme Sandra MULLER est désignée scrutateur chargée du décompte du vote.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	6
Bulletins blancs ou nuls à déduire	1
Nombre de suffrages exprimés	5
Majorité absolue	4

Mme ABEL Nathalie est élue Présidente à la majorité absolue et immédiatement installé dans ses fonctions.

N° 470 - ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU SIVU DU RPI.

Le bureau du syndicat doit comprendre un vice-président. 30 % de l'effectif du comité correspond au maximum de vice-président autorisé.

La Présidente, Mme ABEL Nathalie, remercie les membres du Comité-Directeur pour la confiance qu'ils lui témoignent et fait immédiatement procéder à la désignation de la Vice-présidence selon les mêmes modalités.

Elle présente la candidature de Mme Muriel ROSSIGNON.

Après avoir constaté qu'il n'y pas d'autres candidatures, elle soumet celle de Mme Muriel ROSSIGNON au vote et désigne un scrutateur chargé du décompte du vote.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	6
Bulletins blancs ou nuls à déduire	1
Nombre de suffrages exprimés	5
Majorité absolue	4

Mme Muriel ROSSIGNON est élue Vice-présidente à la majorité absolue et immédiatement installée dans ses fonctions.

N° 471 - DESIGNATION DU DELEGUE DES ELUS AU CNAS.

La présidente soumet la demande du Comité National d'Action Sociale sollicitant la délibération du S.I.V.U. désignant un délégué des élus représentant le S.I.V.U. du R.P.I. au C.N.A.S.

Pour mémoire, le C.N.A.S. est l'organisme obligatoire auquel adhère le S.I.V.U. pour le compte de son personnel en matière sociale (crédits gratifications, médailles du travail, naissance, mariage, service culturel...).

Le Conseil Syndical

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** Mme Muriel ROSSIGNON, candidate, à la majorité absolue délégué au C.N.A.S en tant qu' élu de la collectivité.
- **DESIGNE** Mme Julie ALMEIDA déléguée au C.N.A.S. en tant qu'agent de la collectivité.

N° 472- APPROBATION DE LA DERNIERE SEANCE DU 09.02.2026

Le Conseil Syndical ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Approuve le procès-verbal de la dernière séance du 9 février 2026.

La Présidente et le secrétaire de séance du conseil émarge le registre en conséquence.

N° 473 - MODALITES DE TRANSMISSION DES CONVOCATIONS, ORDRES DU JOUR ET PROCES VERBAUX DU CONSEIL SYNDICAL POUR LA DUREE DU MANDAT

Mme la Présidente informe les membres du Conseil syndical que, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, les convocations peuvent être adressées par voie dématérialisée.

Dans un souci de simplification administrative et de réduction des coûts, il est proposé que, pour toute la durée du mandat municipal, les convocations, ordres du jour, documents annexes et procès-verbaux des séances du Conseil syndical soient transmis aux conseillers par courrier électronique à l'adresse qu'ils auront communiquée à la mairie d'Ottrott en charge de la gestion administrative du syndicat.

L'ensemble du conseil syndical complète le formulaire d'accord.

Le Conseil Syndical

- **PREND ACTE** de la transmission dématérialisée des convocations, ordres du jour, documents annexes et procès-verbaux pour toute la durée du mandat et complète le formulaire prévu à cet effet.

N° 474- DIVERS – INFORMATIONS.

- **Information – congé maternité ATSEM**

Une ATSEM a informé le SIVU de sa grossesse. Son congé maternité est prévu de septembre à décembre 2026. L'organisation sera adaptée en fonction des effectifs à la rentrée scolaire 2026/2027. Ce point fera l'objet d'un suivi ultérieur.

- **Projet de classe découverte – année 2027**

Un projet de classe découverte est envisagé pour l'école élémentaire en 2027. Une réunion devra être organisée avec les équipes enseignantes, l'association des parents d'élèves et le SIVU afin de définir les modalités d'organisation, les actions et la participation financière de chacun.

- **Mise en place d'un groupe WhatsApp**

Les membres du SIVU proposent la création d'un groupe WhatsApp afin de faciliter les échanges et la communication entre les différents membres.

- **Fête de Noël 2026 – participation financière**

Madame Barbara LEROUX, enseignante à Saint-Nabor, sollicite que la participation financière habituellement allouée à la fête de Noël 2026 pour sa classe soit utilisée pour la réalisation de nichoirs.

Les membres du SIVU n'y voient pas d'inconvénient. Les factures relatives à l'achat de matériel nécessaire à cette activité seront prises en charge par le SIVU.

Procès-verbal des Délibérations certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture le 13.04.2026
Publié ou notifié le 13.04.2026
Document certifié conforme
OTTROTT, le 07/07/2026

La Présidente,
ABEL Nathalie

Secrétaire de Séance
Julie ALMEIDA

